

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec la déclaration que notre programme obtient des résultats médiocres, car, à mon avis, ils sont plutôt positifs. Nous avons 32,251 personnes qui ne sont inscrites. Nous procédons le plus vite possible aux entrevues. Nous prenons des mesures spéciales pour accorder rapidement le statut d'immigrant reçu afin de prouver qu'il n'y a aucun piège et aucun problème caché en ce qui concerne ce programme. Je pense que notre problème est peut-être de ne pas avoir de point de repère nous permettant d'évaluer ces résultats en chiffres. Le nombre de personnes demeurant au Canada et auquel notre programme pourrait s'appliquer a donné lieu à de nombreuses conjectures, mais absolument aucune statistique ou aucun fait réel ne prouve qu'il y en a 50,000, 100,000 ou autre. J'exhorte tous les députés à faire connaître ce programme dans leur circonscription et à m'aider à convaincre les personnes concernées d'en profiter avant le 15 octobre. Je conviens avec le député que nous voulons éviter les ordonnances d'expulsion mais nous envisageons d'appliquer la loi après le 15 octobre.

M. Alexander: Le ministre peut-il nous dire combien de personnes ont obtenu le statut d'immigrant reçu depuis le début des inscriptions, et peut-il également nous indiquer s'il envisage de créer des équipes médicales spéciales dans d'autres villes que Toronto afin d'étudier rapidement ces demandes?

M. Andras: Nous avons fait subir une entrevue à 9,199 personnes et 9,021, soit 99.2 p. 100, répondaient aux critères relâchés et aux exigences du programme de rectification du statut d'immigration. Cela représente un taux de succès très élevé. On étudie même le cas des personnes qui n'ont pas réussi à s'en prévaloir, parce qu'il manque des pièces justificatives ou autres. Les équipes médicales sont créées aussi vite que possible pour terminer les examens médicaux qui, comme le député le sait, font partie de l'examen des demandes.

LE PROGRAMME DE RECTIFICATION DU STATUT D'IMMIGRATION—LE CAS DES INDIENS INSTALLÉS LE LONG DE LA FRONTIÈRE NOUVEAU-BRUNSWICK-MAINE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire ou connexe pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre est-il au courant de l'inquiétude qui règne chez les indigènes des communautés indiennes le long de la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine qui craignent que ses directives concernant les visiteurs au Canada puissent s'appliquer à eux, ce qui aurait pour résultat de diviser des familles reconnues par la loi sur les Indiens, et donnera-t-il à la Chambre et à ces indigènes inquiets l'assurance que la date limite du 15 octobre ne s'applique pas à eux?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tellement au courant des circonstances dont parle le député. Pourvu qu'il ne s'agisse pas de faire reconnaître le traité Jay, qui revêt un caractère très délicat, j'étudierai bien volontiers la question et ferai mon possible pour voir à ce que les citoyens canadiens légitimes n'aient rien à craindre.

Questions orales

LES FINANCES

LA DATE DE PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU BUDGET

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le budget de février dernier a été si souvent modifié et changé par une série de mesures spéciales, pouvons-nous nous attendre qu'un nouveau budget soit présenté à la Chambre sous peu.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serai très heureux de transmettre la question au ministre des Finances dès son retour.

\* \* \*

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

LES DIFFICULTÉS RELATIVES AU DROIT DE PÊCHE DES MICMACS ET DES MALÉCITES DU NOUVEAU-BRUNSWICK—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Étant donné le sentiment croissant de frustration et d'aliénation chez les Indiens de la côte est du Canada, particulièrement les Micmacs et les Malécites du Nouveau-Brunswick, concernant leur droit de pêche, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut-il dire s'il est disposé, avec son collègue le ministre des Pêches, à étudier cette question à nouveau, afin d'y apporter une solution dans les plus brefs délais?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je prends note des instances du député, et je vais communiquer avec mon collègue le ministre des Pêches, de façon à trouver une solution. Ce domaine relève beaucoup plus de la compétence de mon collègue que de la mienne, mais il me fera plaisir de faire des instances au nom des Indiens Micmacs et Malécites.

\* \* \*

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA QUANTITÉ DE BESTIAUX IMPORTÉS DES É.-U. DEPUIS PEU

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Puisqu'il a été assez aimable de nous signaler au printemps le grand nombre de bovins d'embouche expédiés aux États-Unis, pourrait-il nous donner des chiffres sur le nombre de bestiaux gras qui sont entrés au Canada, au cours des neuf derniers jours?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Le chiffre s'élevait hier à quelque 9,000 têtes je crois. Depuis lundi, environ 7,000 têtes de bétail sont arrivées à Toronto des États-Unis. Quelque 1,800 autres têtes ont été dirigées vers Winnipeg. Cette semaine, les importations s'élevaient à un peu plus de 8,500 têtes.